

# Annales de la Société géologique du Nord

Source [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr) / Bibliothèque nationale de France

Société géologique du Nord. Annales de la Société géologique du Nord. 1875.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

On y voit sous une épaisse couche de décombres :

1 <sup>o</sup> Tourbe, argileuse du côté de Saint-Maurice, plus tourbeuse et plus épaisse vers la rue des Ponts-de-Commines . . . . .	1 à 2 <sup>m</sup>
2 <sup>o</sup> Argile tourbeuse, plus tourbeuse vers la rue des Ponts-de-Commines . . . . .	1 <sup>m</sup> 50
3 <sup>o</sup> Argile sableuse, jaune vers Saint-Maurice, grise vers les Ponts-de-Commines . . . . .	1 <sup>m</sup> 50
4 <sup>o</sup> Argile avec petits galets de craie. . . . .	

A la base de l'argile tourbeuse n<sup>o</sup> 2, il y a un grand nombre de fragments de tuiles romaines. Dans cette argile, à un niveau un peu plus élevé et dans la tourbe qui est au-dessus, M. Rigaux a recueilli des poteries du moyen-âge et une quantité de débris de chaussures avec forme à la poulaine.

L'argile sableuse n<sup>o</sup> 3 date probablement de l'époque de la pierre polie, car M. Rigaux y a fréquemment trouvé des instruments en silex.

Ce savant archéologue a reconnu depuis longtemps que l'église Saint-Maurice avait été construite sur l'extrémité de la plaine et sur le bord de la vallée de la Deûle, dont le canal des Ponts-de-Commines était un bras.

M. Gosselet fait la communication suivante :

*Sur la terminaison occidentale du massif ardoisier  
de Fumay*

*par MM. Gosselet et Malaise*

On sait que Dumont assimile les ardoises de Fumay aux ardoises de Deville et de Monthermé et leur donne le nom de système Devillien. Il suppose que ces ardoises avec les phyllades verts, les quartzites verts ou blancs qui les accompagnent constituent deux voûtes anticlinales au milieu du Revinien.

En 1868, nous avons proposé de renoncer à l'opinion de Dumont, quant à l'assimilation des deux groupes d'ardoises de Fumay et de Deville; nous avons montré que le pli sur lequel se base l'éminent géologue pour établir la disposition anticlinale des quartzites de Monthermé n'est qu'un accident local sans importance, et que le contournement des assises à Fumay est dû à une série de rejets successifs par plissements ou bonds, qui laissent aux couches leur même direction.

Quelques années après (1883) l'un de nous a repris la question (1). Il a démontré que la carte de Dumont est erronée pour le contour du massif devillien de Fumay. Le revinien qu'elle figure au nord d'Haybes n'existe pas. A l'O. le système de Fumay ne s'étend pas comme le croit Dumont au sud de Bruly, tandis qu'il affleure au nord de cette localité tout le long du ruisseau du Prince jusqu'à la limite du dévonien.

Nous avons déjà supposé en 1868 que le massif de Fumay se termine à l'O. par une faille; le travail de 1883 a démontré l'existence de cette faille.

Nous venons d'étudier à nouveau cette terminaison du massif de Fumay pour le levé de la carte géologique de la planchette de Cul-de-Sarts. Les observations, qui étaient précédemment difficiles le long du ruisseau du Prince, viennent d'être singulièrement facilitées par l'établissement de la nouvelle route de Couvin à Rocroi faite depuis trois ans. On y voit très clairement, outre les affleurements que l'un de nous avait indiqués, d'après quelques indices aperçus dans les bois, d'autres affleurements plus septentrionaux, qui mettent hors de doute l'erreur que Dumont a commise en prolongeant son Révinien jusqu'au ruisseau du Prince.

---

(1) GOSSELET. — Ann. Soc. géol. Nord, X, p. 63.

Ces nouvelles constatations conduisent nécessairement à admettre que le massif de Fumay se termine à l'O. par une faille, qu'il ne forme pas une voûte et par conséquent que l'assimilation des ardoises de Fumay avec celle de Deville n'a aucune raison pour être maintenue.

Comme la dénomination de Devillien au massif ardoisier de Fumay consacre ce que nous considérons comme une erreur, nous donnerons à l'assise des ardoises de Fumay le nom de Fumacien <sup>(1)</sup>.

Venons au détail de nos observations.

Le village de Cul-de-Sarts est sur le revinien ainsi que les villages de la Verte-Place et de la Petite-Chapelle situés sur la frontière française. Pourquoi Dumont y a-t-il figuré du devillien, ainsi qu'à Gué-d'Hossus en France. Nous ne voyons aucun moyen de l'expliquer que par une erreur de tracé, d'autant plus que dans son *Mémoire sur le Terrain Ardennais* <sup>(2)</sup>; il cite comme revinien les ardoises de Cul-de-Sarts, de la Verte-Place et les ardoisières françaises entre Regnowez, Gué-d'Hossus et Rocroi.

L'affleurement le plus méridional des phyllades violets du Fumacien, est celui que l'on voit aux dernières maisons de Bruly contre la frontière. Au moment de notre passage on venait de creuser un puits d'où l'on avait extrait de nombreux débris de schistes. Cette couche de phyllade violet affleure encore plus à l'ouest, à un croisé de chemin dans la Taille-la-Vache; elle s'arrête un peu au delà, car au Hêtre-Joseph, à un kilomètre du Bruly, on ne voit plus que des débris de phyllade noire.

A l'est du Bruly le prolongement du phyllade violet a été coupé par un nouveau chemin, qui suit le ruisseau du

---

(1) De *Fumacum*, nom ancien de Fumay.

(2) p. 31.

différent sur le territoire belge, entre l'ancienne route de Couvin et le chemin des Censes Séverin.

Au Bruly même, il y a une seconde bande de phyllade violet oligislifère qui a été exploitée près de la place du village. C'était une ardoisière à ciel ouvert que Dumont a parfaitement connue. Il la rangeait dans son devillien, ainsi que le précédent affleurement. Cette seconde bande du Bruly n'a pas encore été reconnue dans les environs, ni à l'E. ni à l'O.

La troisième bande affleure dans la Taille de la Fosse au sable sur le chemin qui va de la ferme Lamotte au Pré Lambert et sur la rive droite d'un petit ruisseau. Sur la rive gauche du même ruisseau, dans le prolongement des phyllades violets, on voit les phyllades noirs du revinien. On saisit là le passage de la faille qui limite les deux assises.

A 300<sup>m</sup> à l'O. de l'affleurement ledit chemin coupe un chemin transversal dirigé du N. au S. Si l'on se dirige vers le Sud, on constate à 200<sup>m</sup> du croisement un affleurement de phyllade oligislifère prolongement du précédent. On ne connaît pas son parcours vers l'E. ; il doit aller passer sous le Pré Lambert et sous le hameau du Trieux-Pochaux.

La quatrième bande est signalée uniquement par des débris de phyllade violet dans le chemin au S. du ruisseau des Deux Faulx. On pourrait la considérer comme douteuse, si elle ne concordait avec une bande étroite, inégale et irrégulière des environs de Fumay.

La cinquième bande beaucoup plus nette se voit dans deux chemins creux au N. et contre le ruisseau des Deux Faulx. En suivant celui de gauche, nous avons vu des phyllades et des quartzites reviniens à 150<sup>m</sup> de l'affleurement Fumacien. Si l'on remonte vers l'O. le ruisseau des Deux Faulx, on ne tarde pas à arriver à des carrières de quartzite revinien et un peu plus loin à l'ardoisière de

phyllade noir de la Croix-Resy où les couches plongent au S. 35<sup>m</sup> E.

C'est à la cinquième bande que l'on peut rapporter les phyllades rouges visibles dans les chemins à l'extrémité S. du hameau de la Queue de l'Étang.

La sixième bande, très voisine de la précédente, se voit dans un trou de recherches dans la Taille de l'Escaillère et le long de la route de Couvin autour de la borne 44.

La septième bande affleure au S. du hameau de la Forge-du-Prince; elle ne devrait peut-être pas être séparée de la précédente et on aurait une bande d'une grande largeur.

La huitième bande est visible dans le hameau de la Forge du Prince, près de la borne kilométrique 43 et sur la rive droite derrière la Forge.

La neuvième bande est coupée par la route à 400 mètres environ au N. de la précédente. On a tenté de l'exploiter dans le bois du Baby. à 80 mètres au-dessus du niveau de la route. Cette même bande affleure sur la rive droite dans le chemin qui monte vers le nord et aussi dans le chemin des 7 frères, où elle est accompagnée de nombreux débris de quartzite gris-blanc.

La dixième bande est coupée par la route sur un parcours de 500<sup>m</sup>, depuis le kilomètre 42 jusqu'à l'affleurement du dévonien près du pont. Le bois étant désigné sur la carte comme Taille du Supré, c'est ce nom que l'on peut appliquer à la bande. Elle est caractérisée par la présence des quartzites oligislifères que l'on rencontre aussi dans les Longues Tailles sur la rive droite du ruisseau.

Les quartzites oligislifères sont généralement rouges ou rougeâtres. Ils doivent leur couleur à la présence dans les cristaux de quartz de grains rouges d'oligiste, qui ont pris une teinte brune et parfois jaune sous l'influence de l'altération. Ils sont porphyroïdes, parce qu'ils contiennent

des cristaux de quartz plus gros au milieu d'autres beaucoup plus petits et tous à peu près de même dimension.

C'est une roche qui n'existe pas autre part dans l'Ardenne. Nous n'avons pas pu la voir en place ; on la trouve seulement par débris avec les phyllades oligislifères de la Taille du Supré et surtout en galets dans le poudingue gedinnien du voisinage. Si les ardoises de Fumay sont la base du Cambrien de l'Ardenne, les quartzites oligislifères en sont la roche la plus ancienne.

Le dévonien commence près du pont par du poudingue désagrégé et par de l'arkose en beaux rochers presque horizontaux dans le haut de l'escarpement et un peu disloqués vers le bas.

Sous l'arkose, on trouve sur la rive droite du ruisseau quelques bancs en place de quartzite blanc-rosé présentant la même structure porphyroïde que le précédent. Par sa couleur, il se rapporte également au Fumacien.

Mais un peu plus loin, au N. du pont, il y a des blocs d'un quartzite gris-foncé, dont quelques-uns présentent une légère teinte verdâtre. Ils ressemblent à beaucoup de quartzites reviniens. S'ils sont de cet âge, on doit supposer que la faille qui limite à l'O. le Fumacien, passe entre eux et les quartzites roses. Rien toutefois ne s'oppose à admettre qu'il y a à la base ou même dans l'intérieur du système de Fumay quelques bancs de quartzite gris-foncé.

Ainsi les environs de Cul-des-Sarts nous montrent un certain nombre de bandes de phyllades oligislifères semblables aux ardoises de Fumay, dont elles sont probablement le prolongement. Il est à remarquer qu'elles y sont plus serrées ; les quartzites qui les séparent du côté de la Meuse semblent avoir presque complètement disparu.

Peut-être plusieurs se sont-elles rejoint, en tous cas elles semblent avoir acquis plus d'épaisseur, et surtout plus d'épaisseur relativement aux roches qui les séparent.



On n'y aperçoit aucune trace de contournement. Néanmoins le Fumacien ne se prolonge pas vers l'O. ; les premières roches que l'on rencontre dans cette direction sont du Revinien. Au N. de la Croix-Resi, le long du ruisseau de Roblay, nous avons cherché en vain les phyllades de Fumay, nous n'avons trouvé que des débris de quartzite blanchis ou rougis par altération dont l'âge est aussi indéterminé que la position.

M. Parent fait la communication suivante :

*Contribution*  
**à l'Étude du Jurassique du Bas-Boulonnais**  
*(Coupe de Colembert à La Capelle)*  
par **H. Parent**

Des travaux importants, commencés en 1897, pour l'établissement d'une voie ferrée entre Le Portel et Bonningue-lez-Ardres, ont mis à jour une partie des terrains jurassiques jusqu'alors cachée, connue seulement par lambeaux dans les carrières de la région.

Les tranchées sont à peu près terminées entre Boulogne et Colembert, point où la voie pénètre dans le terrain Crétacé ; entre Boulogne et Le Portel et de Boulogne à La Capelle elles sont faites dans les terrains Kimméridien et Portlandien, dont les falaises sud et nord de Boulogne nous donnent une coupe excellente, mais en s'engageant dans la Forêt de Boulogne la voie traverse le Kimméridien inférieur, l'Astartien (hameau du Croquet et des Croix), le Corallien près de la route de Contéville à Belle, l'Oxfordien supérieur et le Callovien aux environs de cette dernière localité, pour rejoindre la route de St-Omer à Boulogne, après avoir rencontré le Bathonien supérieur,